



pour tous, toute la vie, partout



PROXIMITE

Jacques TALLEC

Secrétaire départemental SDAS FO 35



QUALITE DE SERVICE

**Objet** : rencontre du 23 juin 2023

Châteaugiron, le 23 juin 2023

Monsieur le Secrétaire départemental,



OFFRE GLOBALE

Notre rencontre du 23 juin 2023, organisée à votre demande, a été l'occasion d'échanger à propos de l'avertissement prononcé le 26 mai dernier à l'encontre d'Elisabeth RAULT, salariée de notre association et adhérente de votre organisation syndicale.

J'ai bien noté que vous avez sollicité cette rencontre dans un esprit de conciliation et par soucis d'apaisement.

Je vous confirme qu'à l'issue de notre échange, j'ai décidé d'annuler mon avertissement, qui ne figure donc plus au dossier d'Elisabeth RAULT.



DIMENSION HUMAINE

Toutefois, je tiens à réaffirmer ce que j'ai indiqué lors de notre conversation, à savoir :

- Les élues du syndicat FO ne subissent aucune intimidation de qui que ce soit à l'association ADMR Châteaugiron; elles ne sont pas davantage épiées ni par l'encadrement, ni par leur employeur,
- Le statut de salariée protégée ne protège pas de tout. En particulier, il ne protège pas du non-respect des règles du code de la route, durant les heures d'intervention, ce qui pourrait engendrer un accident du travail et à ce titre, concerner l'employeur.



DEPUIS 1945

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire départemental, mes salutations distinguées.

Le Président de l'ADMR Châteaugiron

Pascal LESIMPLE

Copie : Elisabeth RAULT

**ADMR Châteaugiron**

10, ruelle Saint-Nicolas 35410 - CHATEAUGIRON

Tel : 02.99.37.65.20 | [chateaugiron.asso@admr35.org](mailto:chateaugiron.asso@admr35.org)

[www.admr35.org/association/admr-chateaugiron](http://www.admr35.org/association/admr-chateaugiron)

Association loi 1901 | N° Siret 777 665 993 00047